

CR DE REUNION GENERALE MDB ASNIERES 22 OCTOBRE 2010

Vendredi 22 octobre 2010 19h30

Sont présents : Thierry Delvaux, Jean-Pierre Poirier, Nicolas Leroy, Marie-Odile Gross, Benoît Delvaux, Sylviane Delvaux.

Sont excusés : Gabriel Roulleau, Luc Bérard de Malavas, Maude Fécil, Stéphane Fontaine, Claudine Bladt, Patricia Gourgoudan, Joëlle Mollot, Pascal Sokoloff, Sophie Hachet, Catherine Varin, Jean-Luc Boivin

Pour commencer, Thierry situe **MDB Asnières**, antenne ouverte en avril 2010, d'une association créée il y a 35 ans sur Paris et la région parisienne. Aujourd'hui MDB Ile de France compte 800 adhérents. L'antenne d'Asnières vient d'enregistrer sa 20^e adhésion.



Contre sens vélo bientôt dévoilé, rue Montesquieu.

Dialogues avec la ville. Depuis avril, Thierry a présenté MDB-Asnières à la mairie, aux élus, aux services techniques. Nous fréquentons les CCQ <http://www.asnieres-sur-seine.fr/Democratie-locale/Con-seils-de-quartier>, les réunions de l'Agenda 21 <http://www.asnieres-sur-seine.fr/Cadre-de-vie/Developpement-durable/L-agenda-21>, et il s'intéresse au PAD, <http://www.asnieres-sur-seine.fr/Amenagement-urbain/Plan-de-deplacements>

Asnières nous fait bon accueil, autant du côté des élus que des services techniques. Les travaux du Bd Voltaire montrent une bonne volonté (mais les futurs aménagements devront éviter bien des erreurs commises : cf. note critique de Thierry à ce sujet). La ville s'est dotée d'un pool vélo pour les déplacements du personnel. La Ville prévoit de monter un plan d'aménagements cyclables sur 3 ans, condition nécessaire à l'octroi de subvention par la Région.

D'autres **réunions publiques, thématiques**, ont eu et auront lieu dans la ville. Nous avons assisté à celle concernant les aménagements du boulevard Voltaire, à celle du quartier Bac-Bécon-Flachat (pour l'extension du stationnement payant), à celle de présentation du diagnostic du PAD. Mercredi 4 novembre, les services techniques organisent une réunion de travail sur les modes doux dans le PAD ; ils réunissent le CODRA, la Région, le Département et ont invité MDB (à notre demande...)



Le **département** devrait avancer son projet « Vél'abris 92 » dans les prochains mois – quelque 200 abris sécurisés sur le 92, dont 8 prévus pour Asnières (document provisoire de décembre 2009 du CG92) : Gare SNCF, Gare RER Grésillons, aux 3 stations de métro, HdV, aux 4 routes, aux Bourguignons.



Un projet est également en cours pour les aménagements de surface autour de **l'Hôtel de ville** (jardin, parvis devant la poste et fermeture de la rue Edmé Périer, autre parvis devant le théâtre et la rue Fontaine en zone 30 ou en zone de rencontre).

Laurent Guillard, Délégué au développement durable, aux espaces verts et à l'Agenda 21 passe nous saluer et dire le contentement de la mairie devant l'existence d'une association de cyclistes urbains. Il confirme que les contacts sont réguliers et s'intensifient « Et c'est tant mieux ». Nicolas l'interpelle sur les contre sens vélos et M. Guillard confirme qu'un arrêté a été pris en juillet 2010 pour laisser du temps à la Ville et va nous envoyer le texte de l'arrêté. Des premiers panneaux sont néanmoins mis en place rue Montesquieu. Ils restent masqués tant que les marquages au sol ne sont pas finis : inversion du sens des logos vélos dans la bande cyclable déjà existante à gauche (dans le sens de la circulation voiture).

Petit rappel : En juillet 2008, **modification du code de la route** qui traite :

- des zones 30, avec obligation du double-sens cyclable indiqué par panneau et l'aménagement de la voirie (qui nous vaut ces petites marches à l'entrée des certaines rue ? – rue de Nanterre,)
- des rues piétonnes où la circulation est interdite (sauf riverains et vélo au pas) et où le stationnement est interdit (même théoriquement celui des vélos)
- des zones de rencontre – intermédiaire – avec nouveau panneau, où le piéton est prioritaire, la circulation limitée à 20Km/h, le stationnement autorisé uniquement aux emplacements indiqués. Là aussi, la voirie doit être aménagée en conséquence.



Certaines villes, ont supprimé leurs zones 30 pour éliminer ces contraintes, d'autres ont refusé de les appliquer, Paris s'engage à 90% et Sceaux à 100%. http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_6_Zones_prioritaires.pdf

Thierry nous liste les **thèmes à venir** qu'il propose pour MDB Asnières :

- Etendue de la zone 30 à toute la voirie communale (à ne pas confondre avec la simple limitation 30Km/h)
- Suppression de tous les sens uniques vélos
- Réservation de voies cyclables sur les axes forts du trafic (généralement départementaux)
- Les pistes cyclables non obligatoires : panneau carré et non panneau rond  
- « Tourne à droite » aux feux (à expérimenter comme à Strasbourg et à Bordeaux)
- Adhésion d'Asnières au Club des Villes et Territoires Cyclables
- Formation spécifiques des agents de la ville sur les aménagements cyclables
- Cellule de travail avec les villes avoisinantes
- Développement du stationnement public
- Encouragement à l'équipement de stationnements dans l'habitat collectif (social ou copropriétés privées)

Sylviane présente son projet d'**atelier entretien et réparation**. Au départ, une demande de sympathisants et une recherche sur des heures de travail payées à une personne en recherche d'emploi ; avec l'idée de déboucher sur une création d'auto entreprise. La personne qui a fait un essai chez moi n'a pas donné suite et c'est un peu long de recommencer les recherches. Vient alors une rencontre avec le curé de la paroisse Ste Geneviève qui veut faire vivre une propriété paroissiale en lieu d'accueil et qui a l'idée d'un atelier vélo en partage. Puis une rencontre à l'Agenda 21 d'un jeune homme qui veut bien s'investir bénévolement quelques heures, puis 2 amis à la retraite dans le même fil d'idée et enfin ce soir même, Jean-Pierre Poirier qui propose ses services à l'occasion. En résumé, nous avons 4 personnes volontaires et un lieu (j'y retourne vendredi 29 oct. pour concrétiser) et plus tard, des outils offerts par la paroisse (je proposerai de demander une subvention à la mairie sur ce poste)... Quand commençons-nous ? Qui veut des conseils ou un coup de main pour entretenir ou réparer son vélo ?

Autres actions envisagées ou en cours :

- Une journée **marquage** <http://bicycode.org/marquage.php>, Nicolas Leroy veut bien s'occuper à l'occasion de réserver la machine, suivre la formation, s'enquérir du prix de la prestation et organiser la journée. Thierry propose d'impliquer la Ville sur cette action, dans sa publicité par exemple.
- **Cartes des visites** à distribuer aux cyclistes que nous croisons avec au recto nos coordonnées et au verso un message qui évoluera avec le temps. Premier thème abordé : les contre sens vélos. Stéphane Fontaine a proposé cette idée et se charge de sa réalisation.
- En parallèle, Stéphane a engagé une démarche visant à l'aménagement des **ponts sur la Seine**. Il a pris contact avec les antennes alentour afin d'établir une coordination sur ce sujet avant de s'adresser au Département dont c'est la compétence.

Plusieurs actions envisagées attendent un **volontaire** pour prendre éventuellement corps :

- Réfléchir à des projets d'**articles** à proposer à Asnières Infos (on a imaginé par exemple un article sur l'histoire des quais libres), et pour la feuille paroissiale de notre hôte (atelier vélo) pour faire connaître l'atelier.
- Prises ou collectes de **photos, d'objets divers se rapportant au vélo**, pour animer des journées d'information (Je vais demander si les bibliothèques sont intéressées à y participer)
- **Trouver un trésorier** : gestion de l'achat de matériel, de la vente des accessoires MDB (sonnettes, gilets...), des subventions à demander en 2011...
- **Secrétariat** pour tenir à jour les listes des volontaires dans les actions, pour faire le lien entre chacun de nous, préparer les événements festifs (relève de Sylviane)
- Organiseurs pour des **projets fous** : Foire aux vélos (échange – vente) ? Festival du vélo avec photos grand format, panneaux explicatifs de sécurité ? Journée de l'Info (avec (in)formation au code de la route sur les points spécifiques vélos comme les voies bus, quiz, apprendre à faire du vélo) ?
- Organisateur de **balades**. J'ai pris contact avec le port de Gennevilliers mais sans succès pour l'instant, voir avec le service du patrimoine pour des ballades culturelles
 (architecture, histoire), prendre contact avec Sébastien de <http://www.123sortez.com> pour un rallye.

Et de tous nos sympathisants, nous attendons... le soutien :

- Adhérer afin que nous fassions nombre devant les autorités, que nous ayons du poids pour faire connaître nos besoins.
- Nous signaler tel ou tel aménagement qui semble sympathique ou au contraire qui ne convient pas (si possible avec localisation, nom de rue, et pourquoi pas... des photos)
- Nous faire connaître en distribuant nos cartes, nos brochures.

Nous évoquons, en **questions diverses** les problèmes des dos d'ânes. Le coussin berlinois serait-il mieux adapté, nous laissant une route plane sur les côtés ? Le partage des stationnements deux-roues, qui sont occupés en grande partie par les motorisés, d'autant plus que le vélo n'y trouve guère de quoi s'attacher. De grandes entreprises d'Asnières ont-elles établi des Plans de Déplacement Entreprise ? Oui, chez certains confirme Marie-Odile.

La séance se termine à 22h00. La prochaine rencontre aura lieu **fin janvier**, nous vous tiendrons au courant. En attendant n'hésitez pas à réagir à ce compte rendu. Merci de votre présence et/ou de votre intérêt.

Compte rendu rédigé par Sylviane